



20 ans de la Lanterne Magique

Voici 20 ans que les cinémas de Tramelan et de Bévillard proposent les séances de la Lanterne Magique à leurs plus jeunes spectateurs. C'est en effet durant la saison 1993/1994 que le Cinématographe de Tramelan proposait pour la première fois cette prestation aux enfants âgés de 6 à 12 ans et domiciliés dans la localité et ses alentours. La saison suivante, le Cinéma Palace de Bévillard lui emboîtait le pas en donnant à son tour la possibilité aux enfants du Bas de la Vallée de Tavannes de devenir membres

de la Lanterne Magique. A relever que le concept trouve ses racines dans la région, puisqu'il fut créé à Neuchâtel, en septembre 1992, à l'initiative de Vincent Adatte!

Dès lors, en deux décennies, quelque 4000 enfants ont eu la chance de visionner plus de 180 films en tous genres. En effet, la Lanterne Magique sélectionne des films qui font rire, pleurer, rêver, voire même peur, datant du début du cinéma jusqu'à nos jours. La démarche se veut éducative et pédagogique, c'est pourquoi plusieurs animateurs accompagnent les enfants lors de chaque projection. Ces séances sont «interdites» aux personnes de plus de 12 ans révolus.

Le club de la Lanterne Magique Tramelan-Bévillard fêtera cet événement avec ses enfants adhérents lors de la séance du 5 mars prochain. A cette occasion, une surprise sera distribuée à chaque participant présent.

De plus, des séances scolaires seront offertes aux jeunes élèves, afin de leur faire découvrir la Lan-



terne Magique, très précisément les mercredi 26 mars et 7 mai au Cinématographe, ainsi que le jeudi 8 mai au cinéma de Bévillard.

Les responsables de la Lanterne Magique régionale saisissent l'occasion de cet anniversaire pour adresser leur reconnaissance à toutes les personnes qui se sont engagées jusqu'ici dans cette sympathique entreprise, ainsi qu'à tous les partenaires commerciaux du club.